

La négociation collective du plan de sauvegarde de l'emploi, contribution à l'étude des grands licenciements collectifs (Document en Français)

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/86431a82-5b4e-46ab-8733-c3a24fb80b77>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/86431a82-5b4e-46ab-8733-c3a24fb80b77> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Duboys Fresney Astrid](#)

Date de soutenance : 21-11-2018

Directeur(s) de thèse : [Cesaro Jean-François](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit social

Classification : Droit

Mots-clés libres : Licenciement collectif, Licenciement pour motif économique, Négociation collective, Plan de sauvegarde de l'emploi, Procédure d'information-Consultation, Reclassement

Mots-clés :

- Négociations collectives
- Licenciements économiques
- Entreprises -- Réorganisation
- Représentation du personnel - Information
- Travailleurs licenciés -- Reclassement

Résumé : La négociation collective n'est plus étrangère à la réglementation des grands licenciements collectifs nécessitant l'établissement d'un plan social. Depuis une vingtaine d'années, son rôle dans l'entreprise se renforce. La négociation collective d'entreprise s'est ainsi emparée de dispositifs procéduraux instituant le cadre d'une information-consultation des représentants du personnel ou encore des garanties d'évitement et d'accompagnement des licenciements. L'instauration par la loi n°2013-504 du 14 juin 2013 de la possibilité d'un plan social négocié par les organisations syndicales représentatives dans l'entreprise marque un tournant. Celles-ci participent désormais à la décision des conséquences sociales d'un projet de licenciement collectif pour motif économique. Cette négociation décisionnelle est source d'innovations dans la procédure interne mais aussi externe encadrant la mise en œuvre des grands licenciements collectifs. L'évolution de leur encadrement vers un droit négocié dans l'entreprise est affermie et constitue l'objet de la recherche conduite dans la présente thèse.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine : STAR : dépôt national des thèses électroniques françaises

Identifiant : 2018PA020055

Type de ressource : Thèse